

Réunion du 30 novembre 2015

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etai
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procurat
ion(s) :

Excusé(s) : Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Martine JUNG, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Rémi BERTRAND

**N° CP/2015/645 - Promotion de l'économie bas-rhinoise - Soutien à l'ADIRA
- 2131
Fusion des agences départementales de développement -
Création de la nouvelle agence alsacienne "ADIRA - L'Agence
de développement d'Alsace"**

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve en tant que membre fondateur le projet de statuts, joint en annexe de la présente délibération, de la nouvelle agence unique alsacienne dénommée « ADIRA – L'Agence de développement d'Alsace », issue de la fusion des agences de développement du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Cette nouvelle agence a vocation à s'inscrire dans un système régional plus large, et a pour missions majeures d'apporter son expertise et son appui au développement des entreprises et de l'emploi et d'œuvrer au développement des différents territoires alsaciens

- désigne les représentants du Conseil Départemental amenés à siéger dans les instances de gouvernance de la nouvelle structure.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20151130-lmc197613-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 02/12/15